

Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 19



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Janvier 2017

Période : du 23 au 28.01.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 15 au 21.01.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	6.5	12.9	9.7	7.3	12.9	10.1	5.7	12.8	9.3
Sub Littoral	3.5	10.5	07	2.3	8.1	5.2	2.3	12.1	7.2
Hauts plateaux	-0.4	6.8	3.2	1.2	7.5	4.4	-0.8	6	2.6

Observations : Les températures moyennes ont été **en baisse** sur l'ensemble des régions (écart de 01 à 02°C) ; ceci est du à la baisse des températures maximales (écart de 02 à 05°C).

Avec : Littoral: minima : 02 à 07°C
maxima : 08 à 13°C

Hauts plateaux: minima : -01 à 01°C
maxima : 06 à 08°C

Observation : Gelées au niveau des régions du littoral, de l'intérieur et des Hauts Plateaux.

- Température minimale (°C):

S T A T I O N S	15-janv	16-janv	17-janv	18-janv	19-janv	20-janv	21-janv
MAGHNIA	0	-1	1				
MILIANA	1			-1	1		0
MEDEA	-1	0		-3	-1		-2
TIZI OUZOU				0			
BOUIRA	0			0	1		
AIN BESSAM	-1	1		-2	-2		
GUELMA					-3		
SAIDA	-3			1			
EL KHEITER	-3	1	-1	0		-1	-5
EL BAYADH	-3	-2	-1	-2	1	0	-4
MECHRIA	-3	-1	1	0		-2	-1
AIN SEFRA	-2	-3	0		1	-2	1
NAAMA	-4	-3	-3		1	-2	-1
TIARET	-2	0		-3	0	-1	-1
DJELFA	-2	-2	1	-3	0	-1	-1
K. CHELLALA	1			-1		0	
B.B.ARRERIDJ	-1	-1	1	-2	-2	1	1
SETIF	-2	-2	-1	-3	-9	-3	-2
CONSTANTINE	0	0	0	-4	-5	0	
MILA		1	-1	-2	-1	-1	
KHENCHELA	0	-1	0	-2	-3		1
O.E. BOUAGHI	0	-1	-1	-4	-3	1	0
BATNA	0	-1	0	-1	-4	-4	1
SOUK AHRAS	0	1	-2	-1	-2		
TEBESSA	1	-1	0	-1	-4	0	

➤ **Pluviométrie (mm) :**

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	54-93	71-115	52-145
Sub Littoral	45-123	54-156	55 (Guelma)
Hauts Plateaux	08-80	03-18	04-54

• **Impacts agrométéorologiques de la décade :**

- Evapotranspiration légèrement en baisse;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des mauvaises herbes;
- Risque de grêle sur les fruits des agrumes et du gèle sur l'ensemble des cultures ;
- Retardement de développement des cultures sur l'ensemble des cultures.

• **Prévisions :**

Du Mardi 24 au Jeudi 26 Janvier 2017 :

Régions Nord:

Temps froid, nuageux et instable le mardi avec des averses de pluies et/ou de grêles parfois assez soutenues sur les régions côtières et proches côtières du Centre et de l'Est. Amélioration progressive sur l'Ouest à partir de l'après midi, puis gagnant le Centre en fin de journée.

Des chutes de neige sur les reliefs dépassant **900/1000** mètres d'altitude la journée du mardi. De larges éclaircis le mercredi sur l'Ouest et le Centre mais avec maintien d'un temps pluvieux vers l'Est en matinée. Prédominance du soleil et quelques passages nuageux le jeudi d'Ouest en Est.

Les températures maximales varieront entre **10°C** et **12°C** le mardi sur les régions côtières suivi d'une légère hausse entre **12°C** et **15°C** d'Est en Ouest le mercredi et le jeudi. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre **02°C** et **08°C**.

Les températures minimales seront proches de **zéro degrés**, voire en dessous de **zéro degrés** en fin de nuit et début de matinée vers sur les Hauts plateaux de l'Ouest et du Centre, engendrant des formations de verglas.

Les vents seront modérés à localement assez forts s'atténuant le jeudi. Rafales de vents sous orages.

Régions Sud :

Excepte quelques passages nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et le Nord Oasis le mardi le temps sera dégagé à peu voilé sur les wilayas de Tindouf, Adrar, Béchar, Ghardaïa, Ouargla, Tamanrasset et Illizi.

Les températures maximales oscilleront entre **10°C** et **14°C** sur le Nord Saoura, le Nord Sahara, les Oasis et le Hoggar/tassili. Vers le Sud Saoura, le Sahara Central, le Sahara Oriental et l'extrême Sud, elles oscilleront entre **16°C** et **22°C**, et atteignant des pics de **24°C** vers IN GUEZZAM et BORDJ BADJI MOKHTAR.

Les températures minimales seront en dessous de **ZERO DEGRE** les nuits et débuts de matinées vers le Nord Saoura, Nord Sahara, le Sud Oasis et le Hoggar/tassili.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur le Sahara Central et l'extrême Sud le mercredi.

• **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration légèrement en baisse ;
- Faible risque phytosanitaire;
- Risque de gelée sur les Hauts plateaux et les zones intérieurs surtout sur les jeunes plants;
- Bon accumulation des heures de froid pour l'arboriculture ;
- Retard des travaux culturaux ;
- Développement des mauvaises herbes.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Grossissement à maturité du fruit	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Début grossissement à grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	-	-	Début plantation à l'Ouest
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Développement (Stade 6 feuilles)	-	
	Ouest	-	-	
Tomate sous serre multi chapelle	Centre	Début maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Culture sous serre	Centre	Développement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oignon en sec	Centre	-	-	Phase pépinière
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	02 à 03 feuilles - début tallage	Levée - 02 à 03 feuilles	-
	Est	//	02 à 03 feuilles - début tallage	
	Ouest	//	02 à 03 feuilles - début tallage	
Orge et avoine	Centre	Début tallage	03 à 04 feuilles - début tallage	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	

1.2.4- Région Sud :

Spéculations	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Repos végétatif	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite récolte des variétés saison ; • Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; • Traitement contre la pourriture brune en terrain lourd et humide ; • Poursuite traitement d'hiver. 	<p>Ramassage du bois de taille et incinération</p> <p>Masticage des plaies</p> <p>Respect du D.A.R</p>
<u>Olivier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement contre risques; • Poursuite traitement d'hiver ; • Poursuite de la taille des arbres récoltés. 	
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Traitement d'hiver ; • Déchaussage ; • Mise en place du palissage pour les vignobles de deux ans ; • Taille annuelle. 	<p>Suspension des travaux culturaux jusqu'au ressuyage du sol</p>
<u>Néflier</u>	<p>Feu bactérien</p> <p>Tavelure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre le feu bactérien ; • Traitement contre risques. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite taille annuelle ; • Poursuite traitement d'hiver ; • Destruction mécanique de la zeuzère au moyen de fil de fer. 	
<u>Rosacées à noyaux</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite taille annuelle ; • Poursuite traitement d'hiver. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite plantation des différentes espèces. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
	-	<ul style="list-style-type: none"> Irrigation sous serres. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Vers blanc Mauvaises herbes	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations des semis tardifs des blés sur l'ensemble des régions ; Epandage d'engrais de fond ; 	Suspension des travaux jusqu'au ressuyage du sol
Légumineuse alimentaire		Début des opérations de semis des légumineuses alimentaires.	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none"> Respects des mesures d'entretien; Nettoyage des parcelles; Fertilisation phospho-potassique; Fumure organique; Irrigation. 	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Incliner les ruches vers l'avant ; Rechercher d'éventuelles causes pathologiques chez les colonies improductives ; Nourrisement massif des colonies. La mise en hivernage des colonies des abeilles par : <ul style="list-style-type: none"> Réunion des colonies faibles ; Mettre en place (position hiver) des réducteurs d'entrée ; Retirer les ruches des zones ombragées ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air.

<p>Aviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection; • Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire; • Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage; • Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs; • Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire; • Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire.
<p>Ruminants</p>	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage; • Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage; • Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire; • Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; • Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses; • Procéder à la vaccination de votre cheptel lors de la campagne de vaccination assurée par l'Etat; • Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité; • En cas de mise bas des brebis à l'extérieur; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie; • Assurer un abreuvement suffisant en quantité et qualité notamment pour les animaux de production (lait) et en gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation; • Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière; • Assurer une bonne litière pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds; • Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge); • Procéder aux traitements antiparasitaires du cheptel avant vaccination; • Suspension des transhumances des ovins. <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage; - Inspecter périodiquement le bâtiment d'élevage des ruminants et des poulaillers dans le cas où les toits des bâtiments d'élevage sont mal fixés, les lever en prévision des vents et des pluies; - Eviter les courants d'air dans les bâtiments d'élevage et des poulaillers.

N° 19	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Du 01 au 21/01/2017	Du 15 au 21/01/17	Cumul du 01/09 au 21/01/2017
01	OUEST								
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	58	54	175
		Béni Saf	08	18	46	85	83	81	240
		Oran	02	02	90	78	76	70	248
		Arzew	ND	06	52	39	76	69	173
		Mostaganem	11	02	50	33	103	93	199
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	74	58	170
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	75	72	160
		Mascara	05	02	42	87	136	123	272
		S.B.Abbès	04	08	47	97	81	67	237
		Relizane	03	03	79	27	54	45	166
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	100	80	233
		El Kheiter	10	00	43	26	32	27	111
		El Bayadh	65	01	66	36	55	40	223
		Mécheria	71	09	38	46	24	19	188
		Naama	51	08	39	62	11	08	171
		Ain Séfra	44	09	36	68	18	08	175
02	CENTRE								
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	168	115	381
		Dellys	16	32	153	173	ND	ND	374
		Ténès	01	04	190	87	87	71	369
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	219	156	476
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	132	56	326
		Bouira	47	23	40	55	94	54	259
		Ain Bessem	23	10	29	50	114	73	226
		Khemis Miliana	05	04	58	98	122	93	287
		Ain defla	13	11	78	83	ND	ND	185
		Miliana	09	06	83	162	192	134	452
		Chlef	03	04	73	64	83	69	227
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	36	18	114
		Djelfa	18	13	24	23	36	18	114
		M'sila	05	10	17	35	06	03	73
		Ksar Chellala	22	04	15	25	24	12	90
		Bou Saada	03	10	18	38	08	04	77
03	EST								
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	233	145	386
		Jijel (Port)	34	04	243	41	259	110	581
		Annaba	33	32	72	20	94	52	251
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
		Skikda	10	42	80	41	180	78	353
	Sub Littoral	Bouchegouf	ND	36	69	21	ND	ND	126
		Guelma	53	42	51	27	109	55	282
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	08	05	77
		Sétif	12	15	30	07	41	34	105
		Constantine	08	20	31	08	77	50	144
		Mila	25	14	74	15	97	48	225
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	22	05	95
		Khenchela	14	34	35	32	24	09	139
		Souk Ahras	48	18	55	36	121	54	278
		Batna	11	06	34	10	29	15	90
		Tébessa	30	49	19	66	16	04	180

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre, octobre, novembre et décembre sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.